Ecole Saint Patern

Avenue de Tohannic 56000 Vannes
Tél : 02 97 47 14 45
E-mail : eco56.stpa.vannes@enseignement-catholique.bzh

Circulaire du 22 février 2024

Dates à retenir

- **Carnaval de l'école :** Lundi 18 mars le matin à l'école
- **Marche de solidarité :** Lundi 25 mars en lien avec le collège SFX de Vannes
- **Repas bol de pâtes :** Vendredi 29 mars
- **Pont de l'Ascension :** du mardi 7 mai après la classe au lundi 13 mai au matin.
- **Fête de l'école :** Samedi 8 juin à partir de 13h30 – Formule avec repas le soir
- **Cérémonie de fin de scolarité pour les CM2 :** Jeudi 27 juin 17h
- **Matinée jeux sportifs pour toutes les classes :** Lundi 1er juillet

Sécurité aux abords de l'école

Circulation sur les parkings

Pour rappel :

- **Merci de ne pas vous stationner sur les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite. Une place sur chaque zone de stationnement (3 au total).**
- **Les marquages au sol « stationnement interdit » ne doivent pas être occupés par des véhicules.**
- **Trop souvent encore, des véhicules stationnent sur la reprise minute le soir, bloquant ainsi toute la circulation des véhicules sur le parking et sur l'avenue.**
- **Ne pas vous arrêter le matin devant le portail sur la zone du dépose minute sur le passage piéton matérialisé, cela empêche les piétons de l'emprunter en toute sécurité.**

Espaces partagés entre vélos, piétons et voitures :

J'attire votre attention sur la vigilance à avoir entre les utilisateurs nombreux du parking de l'école notamment le matin. Vous êtes nombreux à venir à l'école en vélo. Le plus souvent ce sont des vélos à assistance électrique. De ce fait, vous circulez entre les voitures à une vitesse assez élevée. Il n'est pas rare de voir des vélos se faufiler entre les voitures qui sortent du dépose minute et celles qui sont sur la voie de circulation à côté.
L'accès est réservé en priorité à la circulation des voitures sur cet espace et aux piétons qui empruntent le chemin piétonnier sécurisé. Il serait prudent soit de ne pas utiliser l'assistance électrique sur cet espace, afin de limiter la vitesse ou alors de marcher à côté de votre vélo quand la circulation est trop dense. Une réflexion va être menée dans ce sens avec les parents de l'OGEC et de l'APEL pour une diffusion aux familles.
Merci de votre compréhension.

Nomination pour la rentrée de septembre

Je vous informe que je serai remplacé en tant que chef d'établissement à compter du 1er septembre 2024 par M. Bertrand Rio. M. Rio est actuellement chef d'établissement de l'école Ste Anne de Plescop.

Fête de l'école

Cette année, la fête de l'école se déroulera **le Samedi 8 juin**. La journée débutera à 13h30 avec la célébration sur la cour de l'école.
Ce sera ensuite le temps des stands et des danses par classe, selon un planning qui vous sera communiqué.
La journée se terminera par un repas à partir de 19h.
Des informations détaillées vous seront données par l'association des parents d'élèves (APEL) dans le courant de l'année.

Défibrillateur

Afin de répondre aux normes de sécurité, concernant la catégorie de l'établissement dans lequel nous sommes, l'OGEC a équipé l'école d'un défibrillateur. Il se trouve dans le hall d'entrée. Une formation va être dispensée aux adultes de l'établissement.

Jeux sur la cour des maternelles

Les jeux sur la cour des maternelles ont été installés cette semaine : un train avec des wagons, une cabane table snack, un jeu à ressort et une cabane. Merci à l'association des parents d'élèves de l'école pour leur participation financière. Le quotidien des enfants va s'égayer aux beaux jours avec ces nouveaux jeux. Merci aux parents qui ont préparé le terrain pour pouvoir permettre l'installation de ces jeux : un beau projet pour l'école et en premier lieu pour les enfants !

Formation « Premiers secours : secourisme et accidents domestiques » pour les élèves

Les enfants des classes du CP au CM2, vont être formés sur le mois de mars aux gestes de premiers secours. L'association des parents d'élèves de l'école, offrent cette formation aux élèves par le biais d'intervenants de l'association « Les petits héros ». Un grand merci à eux.
Les 11 classes élémentaires vont recevoir cette formation sur 3 journées : Mardi 12, 19 et 26 mars selon un planning défini pour chaque classe. Les CP et CE1 vont être formés sur les accidents domestiques et les CE2 et CM sur les gestes de secourisme.

Cordialement

Le chef d'établissement, David THOMAS